

L'honorable Robert Francis Green, de Victoria, C.-A., présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable J. D. Taylor.

L'honorable John McCormick, de Sydney Mines, N.-E., présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable J. C. McLennan.

L'honorable Archibald Beaton Gillis, de Whitewood, Saskatchewan, présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable Rufus Pope.

L'honorable sir Albert Edward Kemp, P.C., K.C.M.G., de Toronto, présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable R. Blain.

L'honorable Archibald Hayes Macdonell, C.M.G., de Toronto, Ontario, présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable W. H. Thorne.

L'honorable Frank Bunting Black, de Sackville, N.-B., présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable I. R. Todd.

L'honorable Sanford John Crowe, de Vancouver, C.-A., présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable A. E. Planta.

L'honorable Peter Francis Martin, de Halifax, N.-E., présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable C. E. Tanner.

L'honorable Archibald Blake McCoig, de Chatham, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable George McHugh.

Le Sénat s'ajourne à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du jeudi, 9 mars 1922.

Le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE.

A trois heures Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Son Excellence requiert la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Président, il plaît à Son Excel-

L'hon. PRESIDENT.

lence de prononcer devant les deux Chambres le discours suivant pour commencer la première session du quatorzième Parlement du Canada:

Honorables messieurs du Sénat:

Madame, messieurs de la Chambre des communes:

Je désire, dans la présente occasion, vous assurer que c'est avec un grand plaisir que je rencontre le Parlement du Dominion pour la première fois depuis mon arrivée au Canada et que je profite de votre aide et de vos avis pour m'acquitter des importantes fonctions que Sa Majesté le Roi m'a confiées. C'est certes un grand privilège que celui d'être appelé à administrer les affaires de ce pays et de m'associer avec vous dans l'œuvre que vous allez commencer.

Le Dominion n'a pas échappé au bouleversement économique et à la dépression industrielle mondiale, mais il a moins souffert en ceci que d'autres pays. Les observateurs attentifs du baromètre des affaires sont d'avis que le pire de la crise est à peu près terminé et que l'on peut compter pour un avenir rapproché sur un retour considérable à l'activité ordinaire.

Dans plusieurs parties du Canada, une dépression prolongée des affaires a généralement produit, à un plus haut degré que d'habitude, les malheurs du chômage.

Tout en étant d'opinion que le remède au chômage relève entièrement de la responsabilité municipale et provinciale, mon gouvernement a senti que la situation actuelle étant le résultat, jusqu'à un certain point, de la dernière guerre, il serait justifiable de continuer, pendant les mois d'hiver, d'ajouter un supplément de fonds pris dans le trésor fédéral aux secours donnés par les provinces et les municipalités dans le but de soulager la détresse actuelle.

La baisse des prix des produits de la ferme, en 1921, comparée aux prix des années précédentes, a sérieusement nui à l'agriculture dans plusieurs parties du Dominion. Les fâcheux effets de cette baisse inévitable ont été aggravés par la diminution des marchés et l'absence de toute réduction correspondante dans le coût de la production. Tandis que des méthodes perfectionnées de culture, de fixation de la qualité des grains et de leur emmagasinage dans quelques parties du pays et d'une plus grande variété de culture dans d'autres, amélioreraient sensiblement la situation, il est évident que des marchés et des facilités d'y arriver adéquats et des taux réduits de transport et de production sont à la base du problème. Regardant ce fait comme établi, mes conseillers se sont efforcés au plus tôt d'obtenir de meilleurs prix de vente et des marchés favorables pour les produits de la ferme. Des négociations ont été entamées avec les gouvernements d'autres pays dans le but d'étendre notre commerce et de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens, et il a été arrêté que des conférences auraient lieu entre les directions des chemins de fer et le gouvernement relativement à la réduction des taux de transport des marchandises.

Vous serez invités à prendre en considération l'opportunité de faire certains changements au tarif de la douane. Tandis qu'il y a des détails dans cette révision, dont l'étude demandera du temps et de l'attention qui ne sont pas à présent disponibles, il y a des côtés du tarif qui, on le sent, peuvent être étudiés pendant la présente session.